



sept
2016

Mairie de Delouze-Rosières

Bulletin d'information municipale N° 23

13 grande rue Delouze 55130 Delouze-Rosières - tél : 03 29 90 37 40 - Mail : commune-de-delouzerosieres@orange.fr

Blog - <http://delouzerosieres.canalblog.com/>

Réunion de la commission « centenaire 14/18 » à la Codecom, le 30 juin. L'objectif de cette commission est de préparer les manifestations qui devront être mises en place pour commémorer la grande guerre et notamment la présence des Américains sur notre canton. Des groupes de travail ont été formés pour préparer les expositions sur différents thèmes : aviation, entraînement des soldats, vie dans les villages. Le maire et le 1^{er} Adjt sont dans la commission « aviation ». Cette commission s'est réunie le 7 juillet, le 1^{er} août à Amanty.



Photo du 166^{ème} escadron des forces expéditionnaires américaines, prises sur l'aérodrome de Delouze-Rosières, en 1918.

Conseil municipal du 4 juillet : L'ordre du jour était chargé : fusion intercommunale, contrat de location du tunnel, renouvellement bail de chasse, travaux chemin CEMA, acquisition immobilière, travaux impasse du « Tannelet », rétrocession de chemins de l'A.F. vers la commune, questions diverses. Le compte-rendu complet est en mairie et sur le blog.



Limitation de vitesse sur la départementale :

Vous l'avez constaté, la limitation de vitesse à 70 km/h, aux entrées et sorties de Delouze n'est plus une utopie. Cette limitation a été obtenue grâce à l'action de Daniel Ruhland, conseiller départemental, qui a insisté auprès du Département pour obtenir cette mesure de sécurité.



De jeunes scouts belges de passage le 25 juillet :

Ils sont venus hier nous demander l'hospitalité. Ils effectuent une marche dans notre région et doivent trouver leur chemin ainsi que l'hébergement. Nous leur avons permis de dormir dans la grande salle de la mairie.

Quelques personnes leur ont fourni des matelas pneumatiques



et des sacs de couchage. Ils sont repartis reposés et contents en direction de Ménil-la-Horgne. Ils sont de la ville d'Anvers.

Conseil municipal du 25 juillet, ordre du jour :

- Modification statutaire Codecom du Val d'Ornois
- Sollicitation dotation de solidarité en faveur des équipements communaux suite inondations 07 et 08 juin 2016
- Mesures compensatoires
- Questions diverses

Le compte-rendu est à la mairie et sur le blog.

Concert de nos amis hollandais le 30 juillet en l'église de Rosières, très apprécié par un public venu nombreux. Les chanteurs hollandais étaient accompagnés par des amis du sud meusien pour réaliser une chorale de très haut niveau, le tout accompagné par une pianiste aussi jolie que virtuose. Un verre de l'amitié a été organisé par la municipalité à l'issue de la cérémonie.



Travaux de l'égayoir :



Le système de vidange de l'égayoir est désormais opérationnel avec le changement de la trappe et la remise en état du mécanisme d'ouverture. La dernière opération de travaux programmés (avant fin 2016) consistera en la réparation du plancher et

de la porte supérieure du lavoir.

Conséquences des inondations des 8 et 9 juin :

Pour la commune comme pour certains habitants, les dégâts sont importants, notamment au niveau de la voirie et des chemins. L'assurance de la commune a été sollicitée pour les dégâts au cimetière et prendra en compte les réparations à réaliser (elle ne gère pas les dégâts sur la voirie et sur les chemins). L'expert de l'assurance est venu le 19 juillet. Des devis ont été demandés à différentes entreprises et le dossier de demande de subvention a été envoyé pour le 8 août.



Les travaux de voirie sur Rosières (trottoirs principalement) ont commencé et devraient être terminés d'ici à fin septembre.

Subventions : La préfecture de la Meuse permet aux communes touchées par les inondations et classées en « catastrophe naturelle » d'obtenir des subventions pour les dégâts subis. Sont exclus des subventions les biens assurés par ailleurs ainsi que les chemins communaux et ruraux... En ce qui nous concerne, nous avons donc transmis un dossier avec les devis retenus par le conseil municipal. Nous pouvons espérer toucher 30% du montant de ces devis. Nous allons compléter par des demandes auprès de la Codecom qui a ouvert une ligne de budget spéciale.

Commande groupée de fioul :

L'hiver se rapproche à grands pas, c'est peut-être le moment de commander du fioul. Pour obtenir des prix avantageux, nous organisons une commande groupée. Si vous êtes intéressés, passez un coup de tél à la mairie ou envoyez un mail à la mairie en donnant votre nom et la quantité de fioul désirée,



la commande devra nous parvenir avant fin sept.

Rand'Ornoise, le 28 août : « Formidable succès » d'après l'Est Républicain, et en effet, nous sommes contents d'avoir contribué à ce que cette Rand'Ornoise soit un succès sur le canton. Le



stationnement des voitures a été difficile ce dimanche 28 août sur Delouze. Cette manifestation, organisée par le

club de Gymnastique de Gondrecourt, avec le soutien de l'office du tourisme et la contribution de l'association « Delrose » a accueilli quelques 420 randonneurs à pieds ou à VTT ; Et en plus, le soleil était de la partie. Merci à tous les bénévoles de la commune qui ont participé et fait en sorte que tout se passe dans la bonne humeur.

Nous tenons à votre disposition, à la mairie, le rapport de la commission nationale d'évaluation N°10 de mai 2016 sur les recherches et études relatives à la gestion des déchets radioactifs. A consulter sur place

Fête de Rosières : Le 1^{er} dimanche de septembre est synonyme de fête à Rosières.



Après une messe à l'église St-Génébaud, les

participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié.

Redevance incitative : L'objectif principal est de réduire le volume des ordures ménagères. Le compostage, le tri et l'utilisation régulière de la déchetterie peuvent y contribuer. Pour



Je trie mes ordures.
Je maîtrise ma facture !

inciter les citoyens à changer leurs habitudes,

la redevance est l'outil choisi par les élus de la Codecom. En effet, à partir de 2018, la facture sera proportionnelle au volume des ordures mis dans votre poubelle avec un nombre de levées fixé à 24 par an. Les poubelles adaptées à ce nouveau principe de fonctionnement seront distribuées par des personnels accrédités courant octobre 2016.